



Déclaration liminaire du CT du SPIP 59 du 26 Mai 2020.

Alors que le déconfinement décrété par le Président de la République à partir du 11 mai se devait d'être progressif et se faire par étapes dans un souci de précaution sanitaire élémentaire permettant de garantir au mieux la préservation de la santé de ses agents, la direction départementale a pondu une note de service le **6 Mai 2020** dans la précipitation, sans aucune concertation réelle avec les représentants des personnels, qui posait comme principe la présence de l'ensemble des agents sur les antennes au mépris des principes du déconfinement « progressif » tel que préconisé par les autorités... Au passage, les modalités du télétravail sont passés par pertes et profits. A défaut d'un bornage clair, Madame la DFSPIP s'est montrée particulièrement entêtée à vouloir porter préjudice à ses agents (une habitude qui a la vie dure). Tout cela se faisant en dépit du bon sens et des principes élémentaires.

Pendant cette crise sanitaire sans précédent, dans des conditions extrêmement dégradées, les agents des SPIP du Nord auront permis la continuité du service public. S'ils ont été particulièrement investis, ils n'ont pas pu compter sur une reconnaissance de cet investissement par la direction départementale, laquelle s'est empressée avec zèle à faire appliquer des consignes manifestement illégales de la DISP sur les congés dans la 2ème période, sans proratisation, ce qui pénalisait les agents.

C'est une victoire de la CGT si les droits des agents ont pu être reconnus et que la DISP de Lille, initialement si sévère dans sa lecture, a dû apporter un arbitrage plus favorable aux agents.

En parallèle, la CGT a introduit un recours contre la note départementale du 06/05/20, la saisine de la justice administrative aura forcé la DISP et le SPIP 59 à revoir leur copie.

Il s'agit d'un clair désaveu apporté par la juridiction administrative, qui aura eu le mérite de démontrer à la Direction du SPIP 59 qu'elle ne peut être en dehors des Lois de la République !

A ce jour, et alors que nous avons ENFIN été convoqués à un comité technique que nous réclamions depuis plusieurs mois, force est de constater que l'ordre du jour n'est rempli que des points demandés par la CGT. **Quelle mascarade que de consulter les organisations syndicales sur une note du 15 Mai, diffusée au sein des services à la hâte le 20 Mai, et dont l'application n'est prévue que jusqu'au 2 Juin, soit la semaine prochaine !**

Le « dialogue social » s'apparente à un monologue face à un interlocuteur sourd, aveugle et... muet. Devant le mur du Nouveau Siècle, nous sommes obligés d'aller discuter directement avec la DISP qui nous confirme bien au passage, l'inertie du siège du SPIP et le refus de tout dialogue avec les OS et leurs représentants.

La CGT EPI 59/62 est formelle : si la Direction du SPIP 59 ne trouvait déjà que peu de Grâce aux yeux des agents du SPIP du Nord, il y aura définitivement un « avant » et un « après » crise du COVID !

La CGT EPI 59/62 appellera les agents à la mobilisation face à l'autoritarisme du SPIP du Nord dès que les mauvais jours finiront (et ils finiront!). Nous avons pu compter sur la solidarité sans faille de l'ensemble des membres de la CGT des Hauts de France durant toute cette crise sanitaire, nous nous ferons un plaisir de nous retrouver ensemble, aux pieds du Nouveau Siècle, pour vous crier notre colère !

Lille, le 26 mai 2020